

Edition N° 10 - Mai 2010

d'égal à égale!

d'égal à égale!

Femmes et politique

Bureau de l'égalité
entre femmes et hommes
de la République et Canton du Jura
2, rue du 24-Septembre
CH - 2800 Delémont
T +41 32 420 79 00
F +41 32 420 79 01
www.jura.ch/ega
egalite@jura.ch



Une première en Suisse

Table des matières

Avant-propos	2
« L'expérience des femmes apporte une plus-value dans notre société »	3
Charles Juillard, président du Gouvernement jurassien, ministre des Finances, de la Justice et de la Police	
« Quand les femmes bougent, le monde bouge »	4
Elisabeth Baume-Schneider, ministre de la Formation, de la Culture et des Sports	
« Politique est bien un mot féminin »	6
Angela Fleury, cheffe du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes	
« Une femme au Gouvernement, c'est bien. Plusieurs femmes, c'est mieux! » ..	8
Anne Seydoux-Christe, conseillère aux Etats PDC	
Les Jurassiennes élues aux Chambres fédérales	11
Les Suissesses présidentes de la Confédération, du Conseil des Etats et du Conseil national de 1971 à 2010	13
Interviews de trois jeunes femmes élues au Parlement de la jeunesse	14
Magali Bréchet, scrutatrice; Aude Zuber, parlementaire; Pauline Rais, vice-présidente	
Les Jurassiennes et la politique cantonale	18
Répartition des tâches entre femmes et hommes dans les commissions parlementaires et cantonales	21
En piste pour le Grand Conseil	24
Barbara Ruf, responsable du Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme du canton de Berne	
Regard des responsables des Bureaux romands de l'égalité sur les femmes et la politique	26
Nicole Baur, déléguée à l'Office de la politique familiale et à l'égalité du canton de Neuchâtel Geneviève Beaud Spang, responsable du Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille du canton de Fribourg Nicole Langenegger Roux, responsable du Secrétariat à l'égalité et à la famille du canton du Valais Sylvie Durrer, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud Muriel Golay, directrice du Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme du canton de Genève	
Actions de sensibilisation à la politique du Bureau de l'égalité	34
Bibliographie	35
Adresses utiles	38

Avant-propos

Pour 2010, année d'élections cantonales, «d'égal à égalE!» est ravi de présenter à ses lectrices et lecteurs un numéro sur le thème «Femmes et politique». Il réunit plusieurs portraits de femmes élues, un bilan sur la représentation des Jurassiennes en politique dans les communes et le canton de 1979 à 2010, ainsi que l'opinion et les actions des Bureaux de l'égalité romands et du canton de Berne.

Charles Juillard, président du Gouvernement ouvre ce numéro. Trois femmes élues au Parlement de la jeunesse parlent de leur envie de s'engager et des expériences très formatrices qu'elles acquièrent actuellement dans leur fonction politique: s'exprimer en public, prendre position et surtout débattre de nombreuses problématiques auxquelles les Jurassiennes et Jurassiens sont confronté-e-s. Anne Seydoux-Christe, conseillère aux Etats et Elisabeth Baume-Schneider, ministre de la Formation, de la Culture et des Sports, engagées en politique depuis plusieurs années, décrivent leurs expériences de femmes élues et la conciliation pas toujours facile entre famille, profession et mandat politique. Toutes nous transmettent leur intérêt, leur volonté d'engagement pour les affaires publiques et leur passion pour la politique.

Pourtant, les Jurassiennes candidates et/ou élues sont encore peu nombreuses. On compte 14 parlementaires, 1 seule femme ministre, 10 mairesses et 83 conseillères communales, ce qui représente toujours moins de 30% des sièges dans toutes les institutions politiques du canton. Pourquoi sont-elles si peu nombreuses à siéger alors qu'elles représentent la moitié de la population? L'idée que celles-ci «ne veulent pas s'engager politiquement» et que ce non-engagement soit la cause principale de leur

faible représentation politique, est encore trop répandue. Ce type de préjugés éclipsent d'autres facteurs fondamentaux d'inégalité entre les sexes. Ainsi faut-il tout d'abord relever la difficulté de mener conjointement une vie de famille, une vie professionnelle et une carrière politique. Par exemple, les horaires des séances communales et parlementaires correspondent souvent aux heures des repas et du coucher des enfants, dont les femmes sont encore majoritairement en charge. L'inégalité dans l'attribution des tâches domestiques rend l'engagement des femmes en politique plus difficile et se répercute aussi sur leur réseau social, si important, pour se lancer dans une campagne électorale. Enfin, occuper un poste de travail à plein temps a des conséquences sur la création des réseaux et des alliances, sur l'acquisition d'expériences et de connaissances. Or, en Suisse, la majorité des femmes travaillent à temps partiel afin de pouvoir concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale...

Les responsables des Bureaux de l'égalité romands et bernois vous présentent les actions entreprises dans leur canton afin d'encourager davantage de femmes à se lancer en politique. Dans le canton de Neuchâtel, une journée pour les femmes élues a été organisée dans le but de réseauter; à Genève, des ateliers visant à acquérir expériences, connaissances et confiance en soi existent depuis 2004; les cantons de Fribourg et du Valais ont opté pour l'information et la sensibilisation auprès de la population et des partis politiques; dans le canton de Vaud, une journée d'initiation à la politique pour les écolières a été instaurée; enfin, le canton de Berne propose le «training politique» et plusieurs activités pour les femmes candidates et élues.

Bonne lecture à toutes et tous!

« L'expérience des femmes apporte une plus-value dans notre société »

*Charles Juillard
Président du Gouvernement jurassien
Ministre des Finances, de la Justice et de la Police*



Pour la première fois de son histoire, la Confédération est dirigée cette année par trois femmes. En effet, Doris Leuthard accède à la présidence de la Confédération, Pascale Bruderer Wyss à la présidence du Conseil national et Erika Forster-Vannini à la présidence du Conseil des Etats.

C'est une belle réussite pour notre société, si l'on se rappelle que les femmes ont obtenu le droit de vote en Suisse en février 1971 seulement. Outre leur charme, leur savoir-faire et leurs compétences sont unanimement reconnus et appréciés.

Je me réjouis de constater que le monde politique n'est plus destiné uniquement aux hommes, mais que les femmes y participent désormais activement. J'encourage celles qui le souhaitent à s'engager

dans cet univers passionnant de la politique. En effet, leur opinion, leur vision, leur expérience professionnelle et privée, leur sensibilité apportent une plus-value certaine dans le développement de notre société.

Même si l'évolution de ces dernières années est réjouissante, des efforts restent à entreprendre en matière d'égalité, par exemple dans le domaine salarial ou le partage des tâches familiales.

Dans cette optique, le travail de sensibilisation et de conviction mené par le Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura contribue depuis plus de trente ans à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans notre région. Que ces dames en soient sincèrement remerciées!

« Quand les femmes bougent, le monde bouge »



Elisabeth Baume-Schneider
Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports

Réfléchir à la situation des femmes dans le Jura et en Suisse m'amène à éprouver un double sentiment de solidarité, accompagné

- de révolte face aux honteuses situations de détresse vécues à travers le monde par les femmes, dans des contextes de crises ou de conflits qui se traduisent bien trop souvent par des droits démocratiques bafoués, par des vies déjà vulnérables ou précaires qui basculent dans l'inacceptable constitué d'innombrables et souvent innommables humiliations et souffrances ;
- de gratitude face aux luttes courageuses et obstinées, menées par les femmes pour être entendues et être reconnues dans leurs droits ; je pense par exemple à celles qui refusèrent de payer leurs impôts parce qu'elles ne votaient pas, à celles qui renoncèrent à la dignité et à la sécurité de leur vie de famille pour affronter l'ironie, l'hostilité, parfois le mépris de leur environnement pour se consacrer avec audace et générosité aux causes féministes afin que d'autres puissent s'épanouir.

Après le 100^e anniversaire de la journée de la femme, le 8 mars de cette année, je concède être partie pour Berne, le samedi 13 mars, un brin résignée face à l'ampleur

des inégalités persistantes. Toutefois, en marchant avec plusieurs milliers de femmes et hommes dans les rues de Berne dans le cadre de la marche mondiale des femmes, l'évidence s'est à nouveau imposée. Je suis, aujourd'hui comme hier, persuadée qu'il est plus utile que jamais de rappeler à quel point l'égalité, acquise de haute lutte lors de votations et désormais enfin ancrée dans le domaine juridique, ne peut se contenter de campagnes de sensibilisation mais doit impérativement devenir une réalité quotidienne pour les femmes et les hommes concernés. Trop souvent il nous est rétorqué, à nous les femmes, que nos revendications relèvent de la sphère privée et ne concernent pas la société ! Arguments indécentes lorsqu'on parle d'égalité salariale, d'assurance maternité, d'allocations familiales, d'accès aux crèches ou encore de congé d'adoption ou de paternité pour ne citer que quelques sujets qui me tiennent particulièrement à cœur.

Le Bureau de l'égalité m'a demandé d'esquisser ma perception de huit ans d'engagement au Gouvernement jurassien. Si mon discours de militante reflète naturellement mes valeurs et convictions, passer de ce discours à un témoignage plus personnel reste une étape délicate. Parler de soi ne va décidément pas de soi !

Une valeur centrale de mon engagement de femme souhaitant concilier ma vie familiale et mon engagement politique réside dans la liberté de choix et le respect de ce choix. A la naissance de notre fils aîné, Luc, j'ai décidé, d'entente avec mon mari, de poursuivre une activité à temps partiel et j'ai eu la chance de pouvoir compter sur un employeur (le Service social et médico-social des Franches-Montagnes) prêt à confirmer les responsabilités que j'avais lorsque je travaillais à plein temps. Je pouvais également m'appuyer sur un réseau familial proche, disponible et rassurant. Près de sept ans plus tard, à la naissance de Théo, j'ai cessé mon activité professionnelle; je redoutais de ne pas réussir à consacrer suffisamment de temps pour construire un lien fort avec nos garçons tout en assumant un emploi à temps partiel exigeant et la présidence du Parlement jurassien. Je me souviens d'une période de doutes et de manque de confiance pour oser prendre mon bébé avec moi durant cette «année présidentielle». Toutefois, une fois la décision prise, je n'ai eu que rarement à redouter des regards dubitatifs ou critiques ou encore des propos péremptores...

Mon élection au Gouvernement fut un bouleversement dans l'organisation familiale. Progressivement, j'ai trouvé un rythme de vie ne me permettant pas du tout d'équilibrer le temps passé au travail et le temps réservé à la famille. J'ai en revanche tenté, et je crois avoir plutôt réussi, à distinguer ces deux temps que sont la semaine orientée travail et les fins de semaines consacrées à la vie familiale et à ne pas me laisser submerger à la maison par les responsabilités, les inquiétudes ou le stress découlant de mon mandat politique. Il ne s'agit pas d'une frontière arbitraire ou rigide, mais d'un besoin de vivre pleinement le moment présent.

Afin de contenir la culpabilité qui parfois quand même surgit, j'ai appris à faire confiance à mon entourage proche et à lâcher prise. Bref, jour après jour, la politique cohabite avec mon statut de mère de famille. Tout cela a un sens.

Je ne saurais terminer mon propos sans préciser à quel point je me sens redevable de ce que j'ai reçu; j'ai pu étudier grâce au soutien de mes parents et des bourses d'études, j'ai eu la chance de choisir et d'exercer un métier vraiment souhaité. Aujourd'hui, je vis une expérience de vie exigeante et enrichissante permettant à la «sève militante» qui façonne mes idéaux et utopies de s'exprimer en projets et en action, une action politique orientée vers plus de solidarité entre femmes et hommes. Le plaisir que je trouve dans le débat d'idées et dans l'engagement politique et le soutien de mon parti me permettent de relativiser les moments de doutes!

Mes remerciements vont au Bureau de l'égalité, à Madame Fleury et son équipe (Laure Chiquet, chargée de mission et sa suppléante Marie Marquis, Daniella Willemin, secrétaire, remplacée dernièrement par Florence Leuenberger Rieder, ainsi qu'aux stagiaires), qui assurent une indispensable politique de promotion de l'égalité.

En cette année électorale, je souhaite vivement que de nombreuses femmes n'hésitent pas et s'engagent sur les listes de leur parti respectif et surtout qu'elles soient élues!

Un vif et chaleureux merci déjà à toutes celles qui s'impliqueront et que la campagne de cet automne soit forte et généreuse!

« Politique est bien un mot féminin »



*Angela Fleury
Cheffe du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes
de la République et Canton du Jura*

Pourquoi n'y a-t-il pas plus de femmes dans les lieux du pouvoir, elles qui luttent et qui plaident depuis des décennies pour être entendues dans la société?

Cette même société sous-estimerait-elle leurs aptitudes et leurs compétences? Et pour quelle raison? Peut-être parce que l'image de la femme protectrice, altruiste, bienveillante, généreuse et douce ne peut correspondre à celle de la femme politique? Parce qu'une femme est plus pragmatique et qu'elle a une approche concrète, plus frontale du pouvoir? Ou peut-être parce qu'elle est tout simplement meilleure que les hommes en politique?

Que répondre à ce genre de questions?

Que nombre de femmes aujourd'hui à la tête d'entreprises ou qui exercent des mandats politiques ont parfois hésité à s'engager, voire refusé des offres alléchantes, car vie privée et vie professionnelle étaient difficilement conciliables avec un emploi à plein temps ou un engagement politique.

Il ne s'agit donc plus, à ce stade, de savoir si les femmes sont meilleures que les hommes en politique, mais bien de mettre en exergue les difficultés qu'elles rencontrent, encore et toujours, surtout lorsqu'il s'agit de faire des choix de vie. Comment

et à quoi donner la priorité? Question cruciale pour nombre de femmes qui n'hésiteraient pas à se lancer dans une carrière politique si des facilités leur étaient offertes pour assumer en parallèle l'éducation des enfants. En l'absence de telles structures, elles ont forcément moins de chance que les hommes d'accéder à des fonctions électives, puisqu'elles ne sont pas assez impliquées dans la vie professionnelle et sociale.

La solution à cette problématique de l'opposition vie privée, vie professionnelle, serait-elle d'ordre culturel? Passerait-elle par un accompagnement, une formation ou un soutien renforcé?

Des efforts sont entrepris pour inciter les femmes à faire carrière, à s'engager politiquement. C'est d'ailleurs un des points forts des Bureaux romands de l'égalité qui, d'actions en campagnes de sensibilisation, parviennent à intéresser, voire à mobiliser les femmes qui n'osent pas se lancer à la conquête de postes à responsabilités ou dans la course politique. Ce travail de sensibilisation devrait se concentrer de manière plus incisive sur l'organisation même de la vie sociale et politique des femmes.

D'aucun-e-s vont même jusqu'à établir un lien entre la faible participation des femmes aux élections et leur connaissance

politique, voire leur intérêt pour la chose publique, deux facteurs, il est vrai, souvent liés à l'indépendance sociale et économique des femmes. Encore faut-il être convaincu-e que cette indépendance ne pourra être atteinte chez les femmes que lorsqu'elles accéderont à un statut professionnel mieux rémunéré qui leur donnera, tout naturellement, plus de liberté et de confiance pour assumer des rôles politiques et sociaux.

Comme nous pouvons aussi le lire en parcourant les pages de ce numéro spécial «Femmes et politique», l'entrée des femmes en politique n'est pas forcément l'expression d'une vocation volontariste comme elle le serait pour la gent masculine qui investit son énergie sur ses objectifs de carrière. La trajectoire d'une femme emprunte un parcours plus sinueux; le chemin est souvent plus long et débute dans le monde associatif pour ensuite s'inscrire plus concrètement dans un engagement militant. Néanmoins, bien que les femmes occupent une place grandissante dans l'espace public, il est toujours aussi difficile pour elles d'accéder au pouvoir, puisqu'elles continuent de rencontrer des

résistances alors que l'on parle de parité ou d'égalité. Leur présence remet encore trop souvent en question un ordre ancien (patriarcat) qui a des effets sur la vie publique et privée. Ceci m'amène à dire que la politique a donc bien un genre, même si les femmes peuvent y apporter une valeur ajoutée.

Etre une femme en politique, c'est aussi adhérer à une ligne de pensée, à une philosophie de la société, à une image projetée du monde idéal vers lequel nous tendons toutes et tous. C'est aussi conserver son libre-arbitre, échanger autour de valeurs communes sans se départir de sa personnalité propre.

Un dernier mot aux femmes politiques qui sont attaquées sur leur féminité, n'y renoncez pas, car il est temps d'accepter que les femmes fassent de la politique comme des femmes et non pas en essayant d'imiter les hommes. Le politiquement correct passe par là, et c'est la politique qui en sortira gagnante, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Après tout, «politique» n'est pas un mot masculin, mais bien féminin.

d'égal à égale!

« Une femme au Gouvernement, c'est bien. Plusieurs femmes, c'est mieux ! »



Anne Seydoux-Christe
Conseillère aux Etats PDC interviewée par Angela Fleury

On dit que les femmes doivent batailler davantage pour faire carrière en politique. Faut-il être un peu « canaille » pour accéder au pouvoir ?

Je ne pense pas qu'il faille être un peu « canaille » pour faire de la politique. En tout cas pas comme femme ! Il est sans doute vrai que les hommes bénéficient de réseaux d'influence plus étendus que nombre de femmes, en raison notamment de leur engagement socio-professionnel souvent plus précoce. En effet, malgré les progrès accomplis dans ce domaine, ce sont toujours les femmes qui s'occupent prioritairement des enfants et qui renoncent à tout ou partie de leur activité professionnelle pendant la période de la petite enfance. Le manque de structures d'accueil extra-familial et extrascolaire ne facilite évidemment pas la situation des femmes qui souhaitent concilier famille, travail et politique.

Une femme au Gouvernement, qu'est-ce que cela change ? Les femmes sont-elles mieux ou moins bien armées pour gouverner, plus promptes à percevoir les signaux de danger utiles en cas de crise ?

Une femme au Gouvernement, c'est bien. Plusieurs femmes, c'est mieux ! Les femmes sont certainement aussi compétentes que leurs collègues masculins au sein

d'une structure exécutive. Elles sont souvent plus pragmatiques que les hommes. Elles cherchent peut-être moins à dominer qu'à concilier des idées différentes en vue de trouver un consensus praticable, ce qui est susceptible de générer moins de tensions au sein d'un gouvernement. De plus, leur expérience de vie au cœur de la famille développe chez les femmes de bonnes compétences s'agissant de la gestion des conflits. Habituees à gérer le budget du ménage, elles ont par ailleurs une bonne vision de ce qu'il est possible de faire et de ce qui relève de l'utopie.

Les quotas en politique ou ailleurs sont-ils un mal nécessaire ? Y êtes-vous favorable ?

Je suis partagée s'agissant des quotas ou de la « discrimination positive », que ce soit en politique ou dans le monde professionnel. D'un côté, cela facilite l'accès des femmes ou des minorités (ethniques, linguistiques, etc.) à certaines fonctions ou emplois. De l'autre, cela jette toujours le soupçon que si l'on n'avait pas bénéficié de ces quotas ou de cette « discrimination positive », on n'aurait pas été élu-e ou choisi-e. Et, dans des périodes de crise, cela peut engendrer des réactions négatives, qu'elles soient sexistes, racistes ou xénophobes. Les femmes sont aussi compétentes que les hommes et tout aussi

fiables. Toutefois, force est de constater que les choses évoluent très lentement en ce qui concerne la place des femmes en politique ou dans les fonctions importantes, par exemple dans le monde de l'économie. En Suisse, en particulier, on assiste à un mouvement qui verrait bien les femmes rester à la maison! Si je peux imaginer des quotas dans les parlements, j'ai plus de peine à le faire s'agissant des gouvernements ou des conseils d'administration.

Comment changer les mentalités de l'électorat, la culture et les pratiques des partis politiques pour bâtir une véritable société paritaire et égalitaire?

L'éducation et la formation sont déterminantes pour parvenir un jour à changer les mentalités. Et le rôle des femmes est essentiel, puisqu'elles sont omniprésentes dans ces domaines. Elles sont des modèles pour leurs enfants. Qu'elles décident de s'occuper à temps plein de ceux-ci ou de concilier leur vie familiale avec des activités professionnelles et/ou politiques, elles peuvent montrer qu'il s'agit d'un choix librement décidé et assumé, et non imposé par l'entourage. Et surtout, éviter de culpabiliser!

Avez-vous souffert de discriminations liées à votre sexe au cours de votre carrière politique?

Il y a toujours des gens, femmes ou hommes, qui estiment que la politique doit rester l'apanage des hommes. Cela se remarque parfois dans leur attitude condescendante. Mais de manière générale, je n'ai pas subi de discrimination liée au fait que je sois une femme dans mon activité politique.

Pour durer en politique, il faut, si je comprends bien, se durcir?

Le climat politique s'est durci depuis un certain temps. Les politicien-ne-s sont davantage médiatisé-e-s et critiqué-e-s. Les pressions extérieures sont toujours plus fortes. Avec l'évolution technologique, tout ce que l'on dit ou fait est archivé quelque part et peut nous être opposé en tout temps. De plus, il y a une tendance à monter la population contre les politicien-ne-s, présenté-e-s comme étant responsables de tous les maux et incapables de les surmonter. Cela ne facilite pas notre travail! Les situations sont très complexes et il est indispensable de relativiser les attaques et de prendre du recul vis-à-vis de celles-ci, sinon on peut être très fragilisé, voire détruit. Cela vaut pour toutes les politiciennes et tous les politiciens. Et cela n'engage malheureusement pas les gens à se lancer en politique.

Quelle est, selon vous, la meilleure façon de promouvoir la participation des femmes en politique?

Il me semble que beaucoup de choses ont déjà été tentées. Dans le cadre de la formation, on pourrait éveiller davantage l'intérêt des jeunes pour les défis et les enjeux de leur époque, dans le cadre de modules interdisciplinaires. La création de parlements de jeunes est également utile dans cette optique. Les partis politiques doivent aussi investir plus d'énergie et de ressources dans la recherche de sympathisantes et de militantes. Ils doivent offrir à toutes les candidates et tous les candidats aux élections la possibilité de suivre des modules de communication. Et bien entendu, il faut améliorer les structures d'accueil extra-familial et extrascolaire, pour permettre aux femmes de concilier vie familiale et vie politique.

Pour accéder au pouvoir, il faut, j'imagine, le désirer très fort. Pourtant, n'est-ce pas encore tabou pour une femme d'exprimer ce désir?

Pour accéder au pouvoir, le désir ne suffit pas. Cependant, je n'ai pas l'impression qu'il est tabou pour une femme d'exprimer ce désir. Je crois que c'est plutôt la manière dont elle l'exprime qui passe plus ou moins bien auprès de la population.

Que vous apporte votre vie politique sur un plan plus personnel?

Mon engagement politique me donne l'occasion de participer directement à la recherche de solutions dans l'intérêt général de notre pays. Il me permet par ailleurs de rencontrer, de travailler et de débattre avec des personnes de tous horizons (personnels, professionnels et partisans), ce qui est passionnant. Ayant eu l'occasion

de participer à plusieurs voyages de délégations suisses à l'étranger, j'ai également appris à apprécier la chance de vivre dans notre pays, malgré les difficultés qu'on y rencontre aussi.

Comment s'harmonise votre activité politique avec votre vie familiale?

Mon époux m'a toujours soutenue et encouragée dans mes activités. Lui-même, très occupé, affirme ne pas trop souffrir de mes absences répétées. Nos enfants sont désormais adultes, de sorte qu'ils prennent peu à peu leur indépendance. Toute la famille apprécie d'autant plus de se retrouver pendant les week-ends ou les vacances.

d'égal à égale!

Les Jurassiennes élues aux Chambres fédérales

Candidates et élues aux Chambres fédérales

Depuis 1995, la proportion de candidates aux élections pour les Chambres fédérales est restée stable et avoisine 35 %. Cependant, les statistiques analysent de manière différente les résultats de ces élections. En effet, pour le Conseil des Etats, le système est majoritaire, ce qui signifie que les candidat-e-s se présentent à titre personnel, sauf dans le canton du Jura. Au contraire, le système est proportionnel pour les élections au Conseil national, c'est-à-dire que les voix obtenues sont attribuées aux listes des partis politiques, puis les sièges aux candidat-e-s arrivé-e-s en tête. Pour cette raison, le nombre de candidat-e-s au Conseil national est mieux connu.

Elections au Conseil national

En 2007, 1088 femmes (35,2 %) et 2001 hommes (64,8 %) se sont présenté-e-s aux élections pour le Conseil national. Ces pourcentages n'ont pas varié depuis les élections de 1995.

Durant les dernières élections, le canton du Jura était très en deçà de la moyenne suisse, avec une proportion de candidates de seulement 12,5 %. En effet, pour l'année d'élection 2007, les partis du canton n'ont présenté, sur 16 candidatures, que deux femmes, à savoir Juliette Kohler de la JSPJ (Jeunesse socialiste et progressiste jurassienne) et Sylvie Kohler des UDC-J (Union démocratique du centre Jeunesse).

Actuellement, le canton du Jura, de même que les cantons d'Obwald, Nidwald, Glaris, Appenzell Rhodes-Intérieures, Schwyz, Zoug et Schaffhouse, sont représentés au Conseil national uniquement par des hommes. En 1983, Valentine Friedli, candidate du PSJ, a été la première Jurassienne élue pour un mandat aux Chambres fédérales. Elle a occupé la fonction de conseillère nationale durant quatre ans et, depuis 1987, aucune autre Jurassienne n'a siégé à cette chambre.

Elections au Conseil des Etats

Le nombre de femmes élues au Conseil des Etats est encore plus faible. En effet, elles n'occupent que 10 mandats sur 46 (21,7 %). Avec une seule femme élue au Conseil des Etats, Anne Seydoux-Christe du PDC, le Jura fait partie des neuf cantons actuellement représentés par une femme à la Chambre des cantons. En 1995, Marie-Madeleine Prongué du PDC a été la première Jurassienne élue au Conseil des Etats. Cependant, elle laissa son siège en faveur de Pierre-Alain Gentil. Il fallut attendre l'élection de Madeleine Amgwerd du PDC, en 2003, pour qu'une femme jurassienne y siége à nouveau.

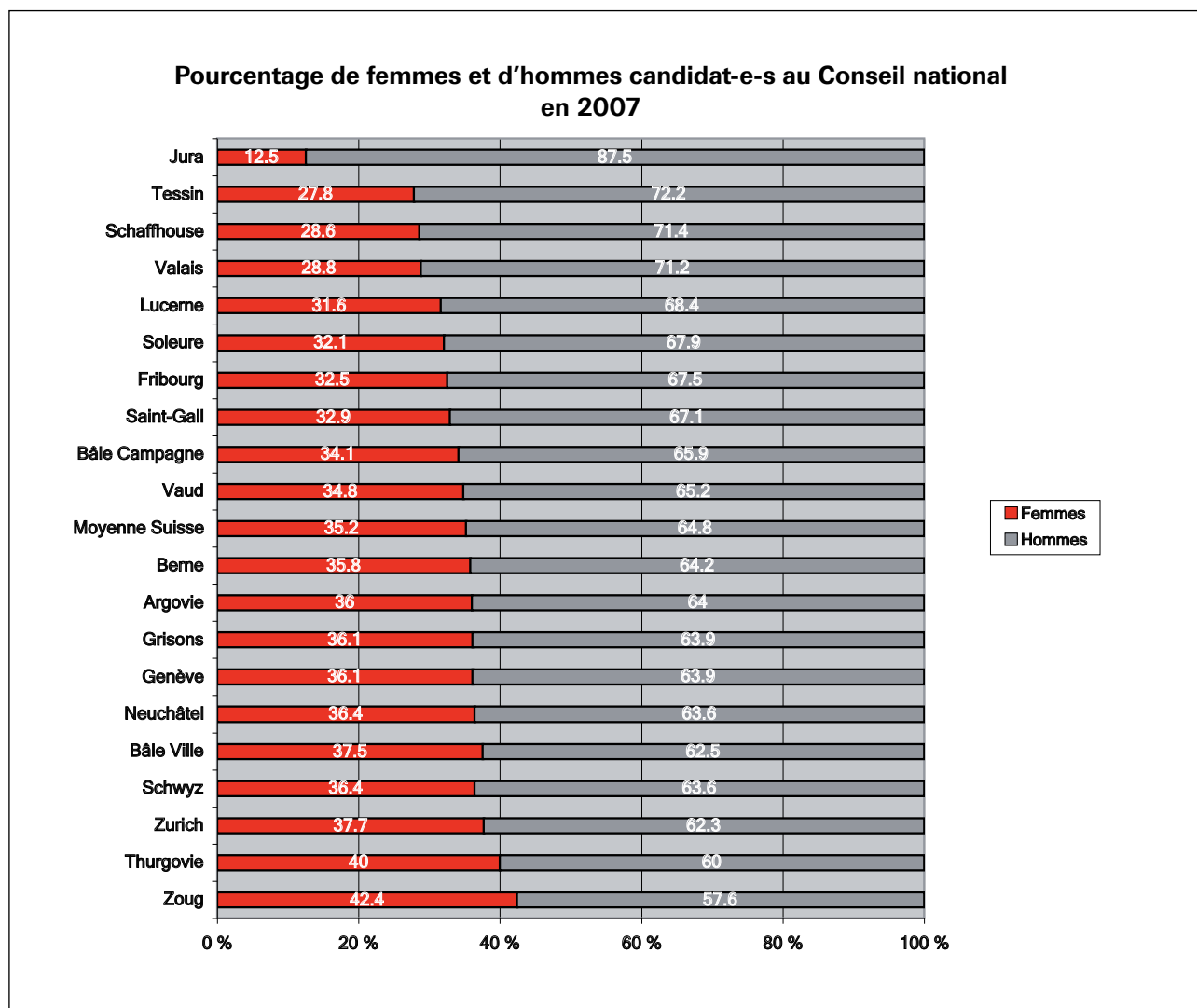
Les candidates et leur parti politique

Lors des élections aux Chambres fédérales en 2007, les femmes candidates et élues étaient issues majoritairement des partis politiques de gauche ou des Verts.

Actuellement, cinq femmes du PSS, trois du PRD, une du PDC et une du PEL (Parti Ecologie libérale) siègent au Conseil des Etats.

Les Verts et le PSS sont les seuls partis à avoir présenté, pour les élections au Conseil national, des listes presque paritaires, avec 48% de femmes. Le petit parti Solidarités a fait figure d'exception lors de ces élections, en proposant une liste composée de 57,1 % de femmes et 42,9% d'hommes.

Les partis Ecologie libérale, Evangélique suisse (PEV) et le PDC ont présenté en 2007 davantage de femmes que les autres années, avec respectivement 45,7%, 39,1% et 35,7% de candidatures féminines. Les autres partis, tels que la Lega (12,5%), l'UDC (20,3%) et le PRD (27,8%) restent en dessous de la moyenne nationale qui est de 35,2%.



(Werner Seitz, 2007, OFS)

Les Suissesses présidentes de la Confédération, du Conseil des Etats et du Conseil national de 1971 à 2010

Présidentes et vice-présidentes de la Confédération			
Années	Noms	Vice-présidence	Présidence
1984-1989	Elisabeth Kopp	1989	
1995-2002	Ruth Dreifuss	1998	1999
1999-2003	Rutz Metzler-Arnold	2003	
2002-	Micheline Calmy-Rey	2006	2007
2006	Doris Leuthard		2010

Présidentes du Conseil des Etats		
Années	Noms	Cantons
1991	Josi Meyer	LU
2000	Françoise Saudan	GE
2010	Erika Forster-Vannini	SG

Présidentes du Conseil national		
Années	Noms	Cantons
1977	Elisabeth Blunschy	SZ
1981	Heidi Lang	ZH
1993	Gret Haller	BE
1996	Judith Stamm	LU
1998	Trix Heberlein	ZH
2001	Liliane Maury Pasquier	GE
2005	Thérèse Meyer	FR
2006	Christine Egerszegi-Obrist	AG
2009	Chiara Simoneschi-Cortesi	TI
2010	Pascale Bruderer Wyss	AG

Interviews de trois jeunes femmes élues au Parlement jurassien de la jeunesse

Par Joanna Eyer, déléguée à la Jeunesse



**Magali
Brêchet**

*Scrutatrice,
19 ans, en
apprentissage
de cuisinière,
Courfaivre*

Magali, tu es membre du premier Parlement de la jeunesse de la République et Canton du Jura, qu'est-ce qui t'a motivée à te présenter?

Depuis un certain temps maintenant, je m'intéresse à la politique et j'avais pas mal d'idées pour la jeunesse que j'avais envie de concrétiser. Le Parlement de la jeunesse me semblait un endroit intéressant pour m'investir dans la chose publique. J'avais conscience que ça représente du travail, mais je n'ai pas hésité à me présenter. On travaille en commissions et on peut soutenir des projets, ce qui me plaît particulièrement.

Quelle expérience retires-tu de cette première année au Parlement de la jeunesse?

Je suis contente de participer à ce Parlement et je continue à être motivée même si je ne partage pas certaines idées qui

ont été défendues dans le cadre du Parlement de la jeunesse. Je regrette toutefois qu'une partie des membres se désintéressent de leur mandat après un certain temps. Avec cette expérience, j'ai appris à m'affirmer et à avoir confiance en moi.

Comment imagines-tu la suite de ton engagement politique?

Je suis déjà engagée dans un parti parallèlement à mon activité au Parlement de la jeunesse. J'envisage actuellement la possibilité de me présenter au Parlement des adultes. Le Parlement de la jeunesse ouvre des portes au niveau politique. Par exemple, dans le cadre d'une commission dont je suis présidente, j'ai pu rencontrer des député-e-s du Parlement. J'ai également participé au Parlement francophone des jeunes l'été dernier à Paris. Cette expérience a vraiment été enrichissante. J'y ai tissé des liens importants et j'ai découvert d'autres manières de faire de la politique. Ce séjour m'a donné une perspective plus globale de l'engagement en politique.

Si je te dis « Femmes et politique », qu'est-ce que cela t'évoque?

Ce titre est assez révélateur pour moi, parce que c'est une femme qui m'a donné envie de m'engager en politique. Mon modèle, c'est Ségolène Royal. Elle m'a convaincue de m'investir et m'a montré qu'une femme pouvait y arriver. Ce qui me plaît chez elle, c'est son courage et

sa volonté. Elle n'a jamais abandonné. Même lorsqu'elle est critiquée par son propre camp, elle continue de s'engager et va de l'avant. La politique, c'est quand même plutôt un monde d'hommes à la base. Les femmes doivent s'affirmer, avoir le courage de leurs idées. Mais en politique, les hommes et les femmes devraient vraiment travailler ensemble, sur tous les sujets.

Quelles sont les caractéristiques que doit avoir une femme en politique pour réussir?

Il faut être une battante, savoir s'affirmer et avoir du courage. Je pense qu'au fond toutes les femmes sont capables de réussir, car elles sont toutes courageuses. Par rapport aux hommes, les femmes doivent plus prouver qu'elles sont capables de réaliser leurs projets ou de diriger un département important. A mon avis, cette vieille mentalité est encore bien présente.

Quels sont les thèmes qui t'intéressent plus particulièrement?

L'environnement est un thème qui me tient particulièrement à cœur. Avec ma commission du Parlement de la jeunesse, on a proposé toute une série de mesures pour améliorer la situation dans le canton. Parmi ces mesures, il y a notamment l'introduction du tri obligatoire dans toutes les écoles pour sensibiliser les élèves à l'importance de trier les déchets. Les thèmes qui concernent en particulier les femmes m'intéressent également beaucoup. Je travaille notamment dans une commission pour proposer la gratuité de la pilule contraceptive pour les jeunes filles de 16 à 20 ans dans le canton. Pour moi, c'est avant tout les questions sociales qui sont essentielles. Tout ce qui tourne autour de l'humain.

Aude Zuber

*Parlementaire,
18 ans,
en maturité
santé-social,
Courcelon*



Aude, qu'est-ce qui t'a incitée à te présenter au Parlement de la jeunesse?

J'étais curieuse de voir un peu comment ça se passe et j'avais envie de profiter de cette possibilité qui m'était offerte de m'exprimer et d'essayer de faire bouger les choses. Avant, je suivais déjà un peu la politique.

Quelles expériences retires-tu de ton mandat au Parlement de la jeunesse?

Globalement, c'est positif. Ce que j'apprécie en particulier, c'est de pouvoir échanger avec les autres et confronter les différents avis. Mais je me suis rendu compte qu'il n'était pas toujours évident de mettre tout le monde d'accord pour voter un projet. En politique, on s'investit beaucoup, mais on n'est jamais certaine du résultat. Il faut beaucoup de travail pour espérer changer les choses.

Sur quel thème en particulier as-tu souhaité t'engager?

La formation. Je suis présidente de la commission qui a proposé l'introduction d'un salaire minimum pour les apprenti-e-s. Malheureusement, il ne sera certainement pas possible d'introduire une loi; mais on a proposé un label qui récompenserait les entreprises garantissant

de bonnes conditions salariales à leurs apprenti-e-s. Actuellement, je m'inquiète un peu concernant le système des bourses que certain-e-s proposent de transformer en prêts. Il faut tout faire, à mon avis, pour soutenir la formation des jeunes.

Comment imagines-tu la suite de ton engagement politique ?

Actuellement, je suis déjà membre de la jeunesse d'un parti. Par la suite, j'imagine prendre – pourquoi pas – une fonction au sein de ma commune. Pour l'instant, j'en suis au tout début et il faut faire une chose après l'autre. Je dois déjà terminer ma formation. Mais, si on souhaite changer quelque chose au sein de la société, il faut de toute façon passer par la politique. Je ne pense pas que les manifestations ou les révoltes soient toujours la bonne solution.

Si je te dis « Femmes et politique », qu'est-ce que cela t'évoque ?

C'est un vrai challenge. Nos grand-mères se sont battues pour obtenir le droit de vote et pour d'autres droits aussi, mais rien n'est acquis. Il faut continuer de se battre dans le même sens pour, d'une certaine manière, aussi rendre hommage à ce qu'elles ont fait. L'égalité est encore loin d'être acquise, notamment en matière de salaires. Il faut donc continuer de défendre nos intérêts. Les femmes vivent au quotidien des situations particulières, pas forcément partagées par les hommes ; je pense à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Elles sont donc les mieux placées pour proposer des solutions par rapport à cette question.

Dans certains partis, les femmes ont une place de choix, peut-être aussi parce que c'est un peu à la mode. Néanmoins, dans d'autres, j'ai l'impression que les hommes aimeraient bien les voir retourner à leurs fourneaux. Quand on regarde les statistiques, on se rend compte qu'il y a encore des progrès à faire.

Est-ce que tu as des modèles en politique ?

Au niveau suisse, Doris Leuthard est une personne que j'apprécie beaucoup. Il y a quelques années, au début de mon apprentissage, je lui avais écrit un mail pour pouvoir la rencontrer afin qu'elle me présente son travail. Madeleine Amgwerd, à l'époque conseillère aux Etats jurassienne, m'avait reçue à Berne et m'avait expliqué le fonctionnement du Parlement. J'avais ensuite pu rencontrer quelques instants Doris Leuthard. C'était vraiment une expérience marquante. Par la suite, j'avais revu Madeleine Amgwerd à l'occasion de deux débats télévisés auxquels elle m'avait invitée. C'est également une personne dont j'ai admiré l'engagement.

Quels sont tes projets ?

Actuellement, j'hésite encore entre deux voies : le métier d'assistante sociale ou la passerelle pour rejoindre l'université et étudier histoire sociale et économique.



Pauline Rais

*Vice-présidente,
19 ans,
étudiante au
Lycée cantonal
de Porrentruy,
Soulce*

Que retires-tu de ton expérience au Parlement de la jeunesse et comment penses-tu que cela t'aidera pour la suite?

Le Parlement de la jeunesse m'a permis de découvrir ce monde un peu fermé qu'est la politique. J'y ai découvert de nouvelles idées, je m'y suis fait de très bons amis que je risque bien de recroiser plus tard. Et j'ai appris à m'exprimer devant une assemblée et aussi auprès des médias, ce qui a été très formateur. Le Parlement de la jeunesse est un véritable tremplin pour nous tous puisqu'il nous permet d'établir des relations avec de nombreuses personnes engagées en politique. Je suis quelqu'un qui a besoin de s'impliquer: je ne peux pas concevoir de ne rien faire, car cela signifierait subir les décisions des autres. Selon moi, avoir un avis et le défendre est primordial.

Tu termines le lycée cette année, qu'as-tu prévu pour la suite?

A l'automne, je vais partir à Lausanne et entamer des études de droit avec l'objectif de devenir avocate. Dans l'idéal, j'aimerais pouvoir conjuguer mes études avec la politique, mais dans la pratique, je ne suis pas sûre d'y arriver car il ne sera pas facile de mener les deux choses de front.

Les femmes ont-elles les mêmes chances en politique que les hommes?

Il est effectivement possible que certains hommes soient davantage « pistonnés » que les femmes en politique mais, honnêtement, je ne l'ai jamais vraiment vécu. Par contre, il est certain que les femmes ont davantage « la rage de vaincre ». Elles ont quelque chose à prouver. Selon moi, il ne faut pas que l'on se positionne en tant que victime. Nous devons convaincre avant tout par nos idées. Ce qui compte, c'est de défendre ses idéaux et ne pas hésiter à se battre pour défendre une cause. En aucun cas une femme ne devrait renoncer à un plan de carrière, que ce soit sur le plan politique ou professionnel, parce qu'elle est une femme. La liberté de s'impliquer en politique doit être la même pour une femme que pour un homme.

Quels sont les thèmes qui t'intéressent particulièrement?

Je m'intéresse à toutes les thématiques qui concernent le social et ne tolère pas l'injustice. Pour moi, il est très important de défendre l'égalité des chances, la liberté de la presse, l'éducation et de lutter à tout prix contre la corruption.

As-tu des modèles en politique?

Je m'inspire plutôt des grandes figures de l'histoire, des hommes et des femmes comme Sartre, Camus, de Beauvoir ou le Che, qui n'ont pas hésité à défendre leurs idées. Sinon, j'essaie surtout d'apprendre à partir de mes erreurs avec l'objectif de faire mieux la prochaine fois. Dans le contexte politique actuel, je n'ai pas vraiment de modèle, car je ne pourrais jamais partager totalement une idéologie politique. Sur certains points en particulier, il est certain que je ne partagerais pas les mêmes idées. Ce que je vois actuellement autour de moi me déçoit un peu. Il y a pas mal de copinage, trop peu de passion et des batailles relativement futiles. Je pense que c'est surtout un problème d'époque plus que de personnes.

Les Jurassiennes et la politique cantonale

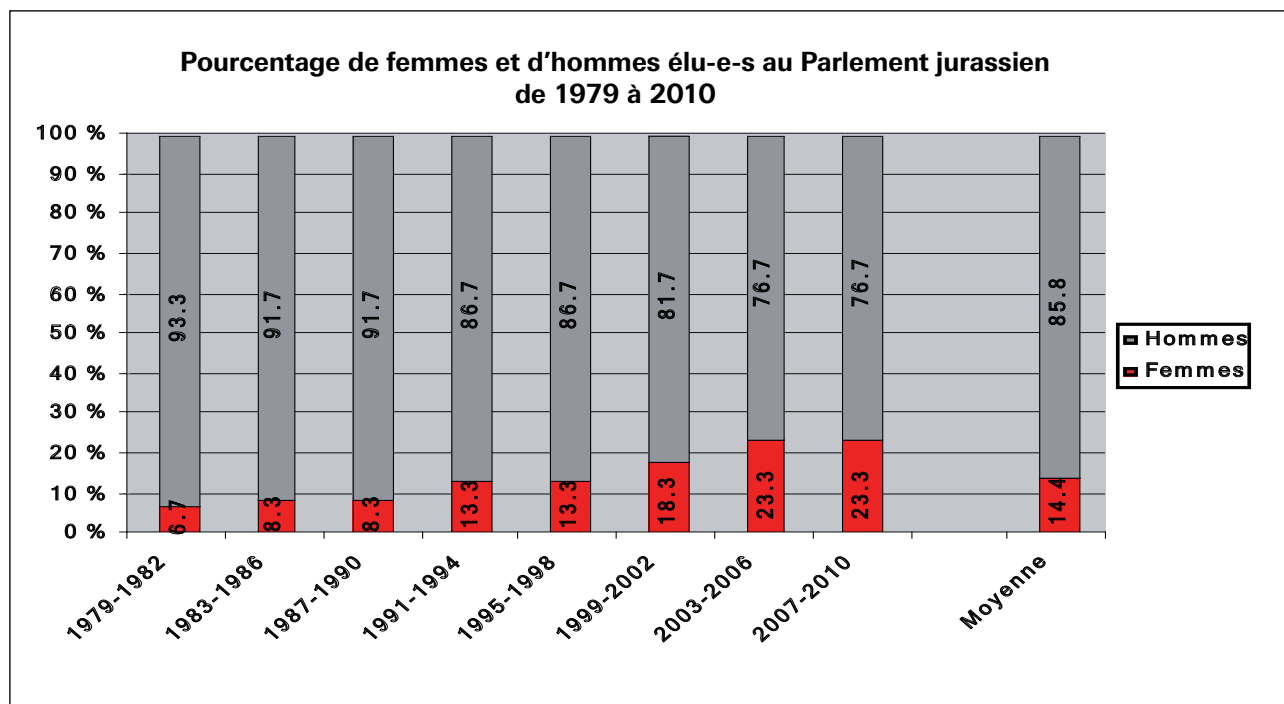
Représentation des femmes au Parlement jurassien 1979-2010

En 1979, lors de la première législature, 4 femmes ont siégé au Parlement: Madeleine Kohler du PSCI, Valentine Friedli du PS, Liliane Charmillot et Claire Von Allmen du PDC. Deux femmes ont également occupé la fonction de suppléante, Mathilde Jolidon du PDC et Maryvonne Schindelholz du POP.

Depuis, la proportion de femmes élues au Parlement jurassien a progressé très lentement, passant de 6,7 % en 1979 – 4 sièges sur 60 – à 23,3 % en 2006 – 14 sièges. Le canton du Jura reste légèrement en dessous de la moyenne nationale de 26,3 % de femmes siégeant dans les parlements cantonaux.

En prenant en compte les suppléantes et suppléants, au nombre de 30, la part de femmes diminue faiblement sur quelques années. Ainsi, durant la législature 1999-2002, les femmes parlementaires et suppléantes occupaient 17,8 % des sièges et pour celle de 2003-2006, 21,1 %. Lors des élections de 2006, les femmes élues députées et suppléantes ont obtenu 21 mandats sur 90 (23,3 %).

Le canton du Jura ne fait pas exception aux tendances qui se dessinent à l'échelle nationale au sujet de la représentation des femmes au sein des différents partis. En effet, en 2006, sur 14 élues au Parlement jurassien, 6 sont issues du PDC et 4 du PSJ.



Depuis 1979, 69 femmes ont siégé au Parlement et 5 d'entre elles ont accédé à la présidence. Liliane Charmillot a été la première Jurassienne à présider le Parlement en 1982. Mathilde Jolidon, huit ans plus tard, a également occupé cette fonction. Enfin, après dix années, une troisième femme est élue présidente du Parlement, Elisabeth Baume-Schneider; puis Madeleine Amgwerd (2003) et Nathalie Barthoulot (2007) ont à leur tour présidé le Parlement.

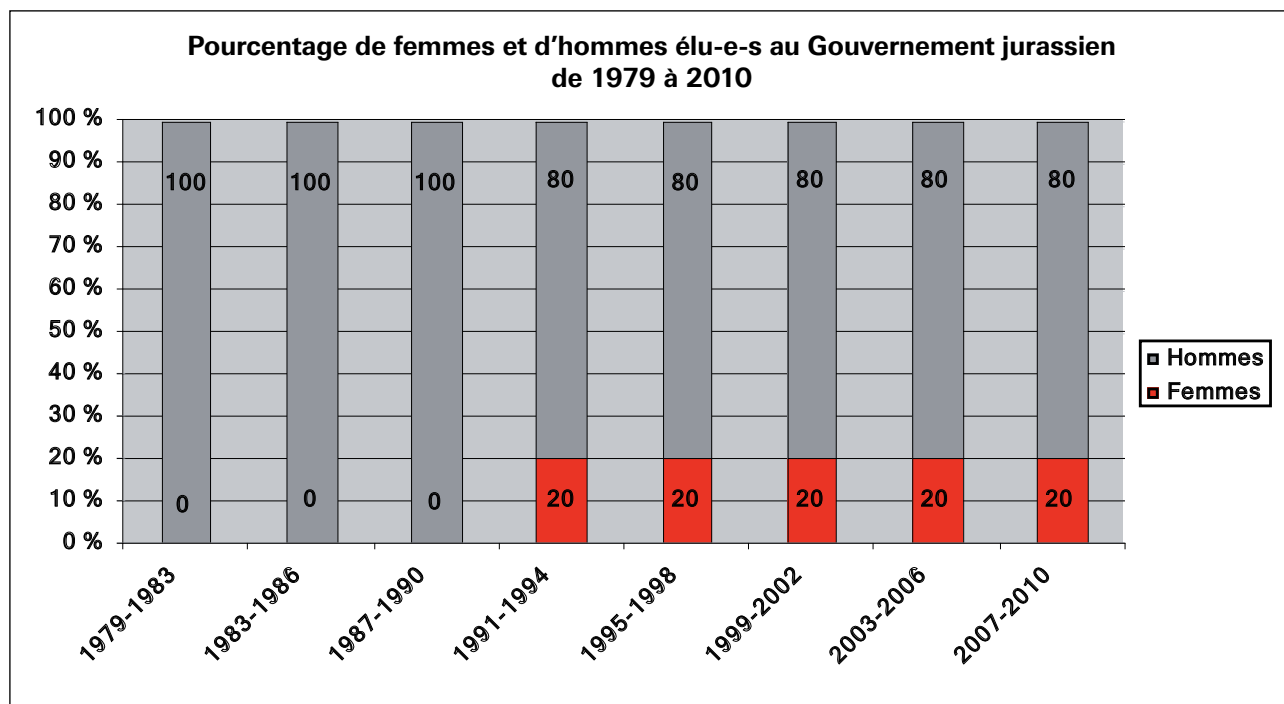
Les femmes élues au Gouvernement

Seules trois femmes ont accédé à la fonction de ministre depuis la création du canton. Jamais elles n'ont siégé ensemble. Ainsi, depuis 1993, le Gouvernement jurassien compose avec la formule: une seule femme et quatre hommes.

Odile Montavon de Combat socialiste est la première femme élue au Gouvernement en 1993. Reprenant un mandat politique durant la législature 1991-1994, elle n'a cependant pas été réélue en 1995.

Anita Rion du Parti libéral-radical, plébiscitée une première fois durant les élections de 1994, a brigué un second mandat pour la législature 1999-2002. En 1997, elle a été la première Jurassienne présidente du Gouvernement et a occupé cette fonction une seconde fois en 2002.

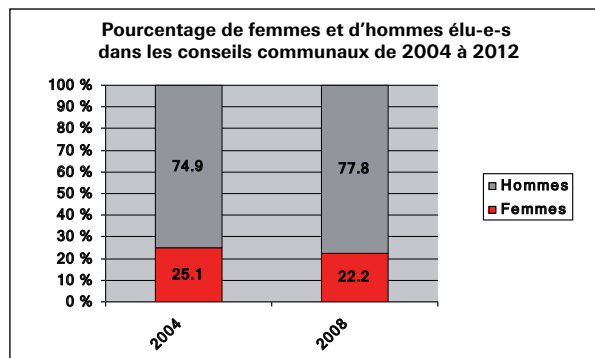
En 2003, Elisabeth Baume-Schneider a été la troisième femme à accéder au Gouvernement. Mandatée pour une seconde législature (2007-2010), Madame Baume-Schneider a été durant deux années présidente du Gouvernement; une première fois en 2006, durant son premier mandat et une seconde fois en 2008.



Mairesse et conseillères communales

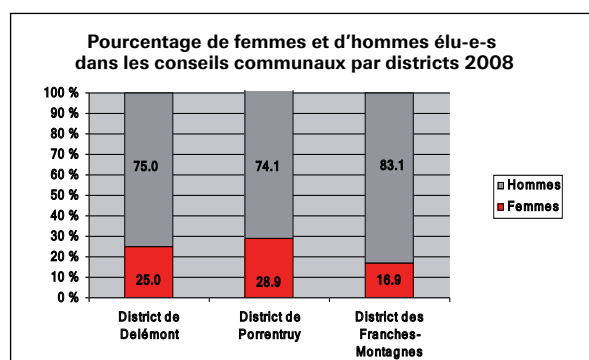
Actuellement, la part de femmes élues dans les conseils communaux est de 22,2 %, ce qui représente 92 mandats sur 323. Elle a quelque peu diminué depuis la précédente législature. En 2005, 25,1 % des sièges au sein des conseils communaux étaient occupés par des femmes.

Les Franches-Montagnes sont de loin le district où les femmes sont le moins bien représentées pour la période 2009-2012. Alors qu'elles occupaient 46 sièges (23,3 %) sur 229 entre 2005 et 2009, elles ne sont plus que 26 pour la période suivante (16,9 %).



Le district de Porrentruy, avec 28,9 % de femmes élues dans les conseils communaux, obtient le pourcentage cantonal le plus élevé.

Peu de femmes accèdent à la fonction de mairesse. Elles ont occupé 12 sièges sur 86 en 2005 et 10 sur 64 en 2009. Le district de Porrentruy obtient le pourcentage le plus élevé, avec une part de femmes élues à la fonction de maire de 23,08 %.



d'égal à égale!

Répartition des tâches entre femmes et hommes dans les commissions parlementaires et cantonales

Famille, éducation et santé

S'il existe une répartition des tâches domestiques entre les sexes, est-elle également présente en politique et plus particulièrement dans les commissions cantonales et parlementaires? Plusieurs recherches en *gender studies* ont démontré que les femmes et les hommes n'accomplissent pas les mêmes tâches au sein des partis politiques et des groupes sociaux militants. Régulièrement, les femmes élues exposent un certain embarras à n'être interviewées que sur des sujets liés à la politique familiale, à l'éducation et à la santé, domaines considérés comme «féminins». Par contre, les thèmes concernant la finance ou l'économie sont plus souvent traités par leurs homologues masculins. Les femmes sont-elles vraiment plus enclines à s'engager dans des domaines considérés comme féminins?

Les commissions fédérales extraparlimentaires

Faire partie d'une commission joue un rôle important dans le parcours politique des candidat-e-s. En effet, les commissions cantonales ou extraparlimentaires permettent non seulement de développer des connaissances dans différents domaines, parfois moins bien connus, mais facilitent aussi l'extension des réseaux sociopolitiques nécessaires à toute carrière.

Au niveau national, dans les commissions extraparlimentaires, la part de femmes

atteignait 33 % en 2009. Cependant, elle était plus élevée dans certaines commissions, telles que celle de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) et celle de la sécurité sociale et de la santé (CSSS), avec respectivement 48,7 % et 32,5 % de sièges. Par contre, ce pourcentage chutait à 26,4 % pour la Commission des Finances (CdF) et à 19,4 % pour la Commission de la Politique de Sécurité (CPS).

Actuellement, les femmes sont aussi plus nombreuses dans les commissions rattachées à certains départements fédéraux. C'est le cas du Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) où elles constituent 46 % des membres et du Département Fédéral de l'Intérieur (DFI), dont elles occupent 35,1 % des sièges. Par contre, elles ne représentent que 12,5 % des membres des commissions rattachées au Département Fédéral des Finances (DFF), soit cinq femmes sur 40 membres au total.

Part féminine dans les commissions parlementaires et cantonales

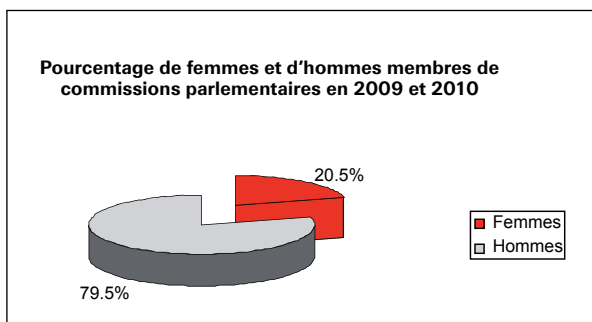
Les commissions parlementaires jurassiennes

Les commissions parlementaires sont composées des élu-e-s du Parlement; aussi la proportion des femmes faisant partie de ces commissions est toujours corrélative au nombre d'élus.

Les Jurassiennes élues au Parlement étant au nombre de 14, leur présence

dans les commissions parlementaires est également restreinte. Cependant, toutes se sont engagées dans les différentes commissions, au sein desquelles elles ne sont jamais majoritaires ou présidentes. En effet, leur représentation varie entre 14,3 % et 28,7 %, et c'est dans la commission de gestion des finances qu'elles se sont majoritairement engagées, malgré leur faible représentation au Parlement.

Commissions cantonales jurassiennes



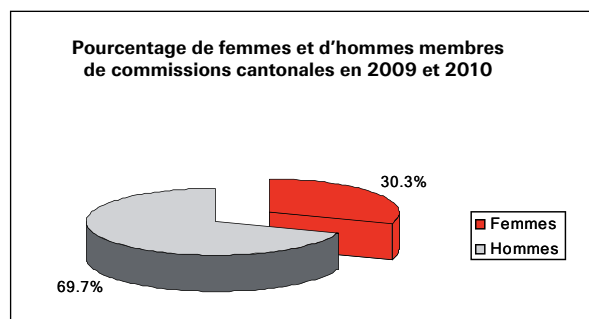
Contrairement aux commissions parlementaires exclusivement composées d'élu-e-s, les commissions cantonales réunissent des chef-fe-s de service et des employé-e-s, des personnes issues d'associations et de corps de métier.

La part des femmes dans les commissions cantonales est de 30,3 %, ce qui correspond à la moyenne nationale. Sur les 77 commissions existantes entre 2009 et 2010, les femmes ne sont majoritaires que dans neuf d'entre elles, dont quatre rattachées au Bureau de l'égalité. La proportion de femmes est aussi plus élevée dans les commissions touchant à des thématiques souvent considérées comme féminines, telles que l'éducation, la santé et la culture.

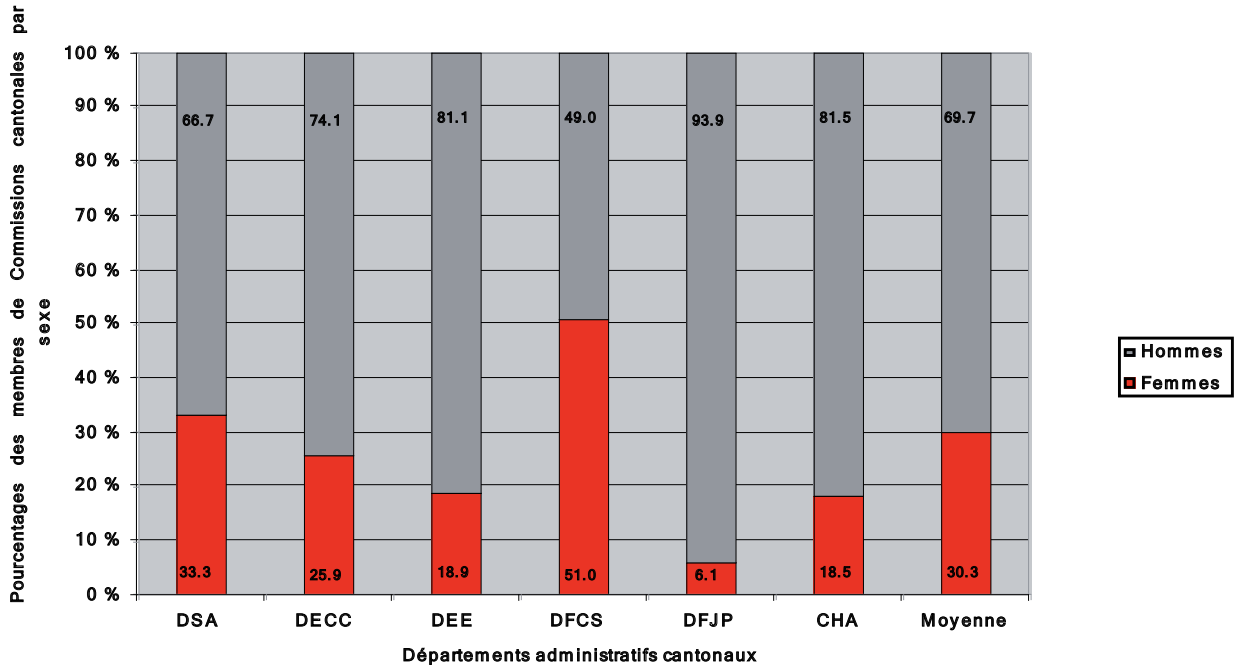
Une distinction apparaît dans la composition des commissions cantonales, selon leur rattachement aux différents départe-

tements; de la même manière que les commissions fédérales extraparlamentaires. Les commissions cantonales jurassiennes rattachées au Département de la Formation de la Culture et des Sports ont une proportion de femmes beaucoup plus élevée que les quatre autres départements cantonaux. Le DFCS est le seul département où les femmes sont plus nombreuses que les hommes à siéger au sein des commissions, avec 74 membres féminins et 71 masculins. En contre-exemple, les commissions cantonales rattachées au Département des Finances de la Justice et de la Police, n'ont qu'une proportion de 6,1 % de femmes.

Les femmes et les hommes semblent bien vivre une répartition des tâches selon les sexes, même au sein des commissions cantonales. L'éducation et la culture pour les femmes, les affaires économiques, les finances et la justice pour les hommes !



Pourcentage de femmes et d'hommes membres de commissions cantonales en 2009-2010



DSA : Département de la Santé,
des Affaires sociales et des
Ressources humaines

DECC: Département de l'Economie,
de la Coopération et des
Communes

DEE : Département de l'Environnement
et de l'Equipeement

DFCS : Département de la Formation,
de la Culture et des Sports

DFJP : Département des Finances,
de la Justice et de la Police

CHA : Chancellerie

En piste pour le Grand Conseil

Training électoral en cinq modules destiné aux femmes

Barbara Ruf

*Responsable du Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme
du canton de Berne*



Ces deux dernières années, 25 femmes ont suivi le training électoral « En piste pour le Grand Conseil » proposé par la Commission cantonale de l'égalité, le Bureau cantonal de l'égalité et l'association Frau und Politik. Conçu au-delà des frontières partisans, le training devait inciter les femmes à envisager leur candidature au Grand Conseil, à un stade précoce, les aider et les accompagner sur cette voie.

La représentation féminine au Parlement bernois, 31,3%, est certes relativement élevée en comparaison intercantonale. Il n'en reste pas moins qu'elle est inférieure à la proportion de femmes dans la population. L'expérience argovienne, par exemple, montre que rien n'est jamais définitif. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire et utile de prendre des mesures spécifiques de promotion de la femme en politique.

Ce training électoral s'adressait aux femmes qui s'intéressent à la politique, qui souhaitent briguer un mandat politique ou qui en exercent déjà un et qui envisagent de se présenter un jour ou l'autre au Grand Conseil. Or, la décision de briguer un siège au Grand Conseil présuppose un bilan personnel, l'acquisition de compétences, la maîtrise de certains outils et de la confiance en soi. Le training était conçu selon ces orientations.

Au cours des cinq modules dispensés entre le printemps 2008 et l'hiver 2009, les participantes se sont familiarisées avec le mode de fonctionnement de l'Etat, le rôle des partis politiques et les exigences attachées à la fonction de membre du Grand Conseil. Elles ont analysé leurs expériences, leurs aptitudes et leurs compétences. Elles ont réfléchi aux obstacles susceptibles de jalonner leur parcours politique, à leurs atouts et ont défini les priorités et les thèmes de leur engagement politique. Elles se sont interrogées sur ce qui fait le succès d'une campagne électorale et sur la manière d'exploiter au mieux des ressources limitées. Elles ont travaillé sur leur style face au public et ont eu l'occasion de s'exercer dans le studio de TeleBärn. Une journée au Grand Conseil, organisée avec la collaboration du Secrétariat du Parlement et plusieurs commissions parlementaires, leur a enfin permis d'observer en direct le quotidien du Parlement.

Le training a permis aux participantes de traiter tous les aspects de la préparation d'une candidature au Grand Conseil sur lesquels elles peuvent exercer un contrôle. Parallèlement, elles ont été incitées à se manifester auprès de leur parti et à négocier avec lui. L'élection, cela va de soi, dépend de plusieurs facteurs, tels la crédibilité, la popularité, la constellation des candidatures dans le cercle électoral

ou encore le soutien du parti. Nous soulignerons l'attitude d'un parti qui a pris en charge une partie des frais d'inscription au training électoral.

Les responsables du projet ont conçu le training avec une formatrice d'adultes, Lisette Müller-Jaag, qui jouit d'une longue expérience de la politique au niveau communal et cantonal. C'est elle également qui a animé les modules, dans certains cas avec une autre personne. Des exposés présentés par des spécialistes de domaine ou des politiciennes sont venus compléter l'apport de l'animatrice. Les travaux ont été menés en plenum, en groupe ou de manière individuelle. Le training a également fait une large place aux échanges et aux exercices pratiques. Les participantes devaient également travailler à la maison, avant et après chaque module.

Le réseautage et le soutien mutuel étant des aspects essentiels du training, les participantes ont tenu à le suivre en intégralité. C'est en cela également que le training s'est distingué d'autres programmes. Et c'est justement ce qui a fait son succès.

Les réactions des participantes, issues de divers partis, rappelons-le, permettent de tirer un bilan très positif. Nous sommes en particulier heureuses de constater que la moitié des participantes sont candidates au Grand Conseil cette année 2010. Les responsables du projet verront si leur objectif – contribuer à l'augmentation de la représentation féminine au Grand Conseil – aura effectivement été atteint le 7 mai 2010, lorsque les participantes seront réunies une dernière fois pour fêter la fin du training et recevoir une attestation de participation.

d'égal à égale!

Regard des responsables des Bureaux romands de l'égalité sur les femmes et la politique



Nicole Baur

Députée à la politique familiale et à l'égalité du canton de Neuchâtel

Quels sont les projets en cours dans votre canton liés à la représentation des femmes en politique?

Lors de la journée organisée pour les candidates au Grand Conseil en mars 2009, nous avons tout d'abord parlé du travail de députée (Marie-Laure Béguin Mettraux, collaboratrice scientifique à l'OFPE, a siégé plusieurs années au GC) et tenté de leur expliquer ce qui les attendait. Puis, en ma qualité d'ancienne journaliste, j'ai détaillé les relations avec les médias: leurs conditions de travail, comment les aborder, comment trouver la bonne distance, mais aussi leur côté indispensable à la vie politique. J'ai mis l'accent sur l'attitude des femmes qui est généralement plus méfiante: elles n'osent pas trop se profiler dans les médias, elles pensent souvent qu'elles ne sont pas assez compétentes sur tel ou tel sujet, et «passent leur tour», ce qui est une erreur stratégique! D'autant plus que ces scrupules

freinent beaucoup moins les hommes (comme toujours!). J'ai insisté sur le côté incontournable: pour être élu-e, il faut être connu-e, donc il faut exister dans les médias. Les femmes n'aiment pas trop qu'on insiste là-dessus, mais c'est imparable et elles perdent souvent beaucoup à ne pas oser se mettre en concurrence avec les hommes: elles sont trop invisibles. Nous avons également organisé des ateliers autour de thèmes tels que «Y a-t-il une solidarité féminine interpartis?», «Comment inciter les jeunes femmes à s'engager en politique?», «Comment leur donner envie?», «Faut-il être féministe ou féminine en politique?» Ces ateliers ont bien fonctionné et les femmes présentes ont salué la possibilité qui leur était offerte de pouvoir débattre avec d'autres femmes de partis adverses au Parlement.

Nous avons terminé la journée en riant grâce aux sketches du théâtre-forum Caméléon, consacrés aux femmes en politique.

Les participantes ont apprécié ce lieu de rencontre. Elles ont reconnu qu'elles ne connaissent souvent pas les femmes de l'«autre bord», que des alliances seraient peut-être plus souvent possibles et porteuses de progrès si elles se connaissaient davantage. Nous allons sans doute réorganiser une journée de ce type pour les élections communales de 2012, qui aurait pour objectif d'inciter des femmes qui hésiteraient encore à se mettre sur

les listes à franchir le pas, parce que c'est souvent à ce niveau-là (communal) que les femmes entrent en politique...

Votre avis sur la conciliation entre vie politique, familiale et professionnelle. Que faudrait-il améliorer ou changer?

L'administration neuchâteloise a un catalogue de mesures favorisant la conciliation famille-travail depuis 2008, avec notamment un encouragement au temps partiel pour les postes cadres, un congé paternité, un assouplissement des horaires de travail, etc. Ce sont à la quasi-unanimité des femmes qui ont jusqu'ici demandé des temps partiels. L'OFPE donne appui et conseil à la mise sur pied de job-sharing dans l'administration, en particulier pour les postes de cadres. Nous répondons également à toute demande de conseils concernant la conciliation famille-travail.

Depuis l'automne dernier, nous accueillons dans notre crèche de l'Etat les enfants des député-e-s durant les sessions et séances de commissions et

avons également lancé un projet pilote avec le SECO pour offrir au pied levé des places de crèches aux parents chômeurs qui retrouveraient un emploi.

Dans le canton de Neuchâtel, le maillon faible de la conciliation travail-famille est sans nul doute le manque de structures d'accueil parascolaire. Avec des horaires scolaires inadaptés et aucune prise en charge à midi, les enfants sont obligés de rentrer chez eux pour manger, ce qui complique la vie des familles et en particulier des mères. Il n'y a, à ce stade, aucune obligation pour les établissements scolaires ou les communes d'offrir une prise en charge des enfants la journée. Il n'est donc guère possible pour les parents de travailler tous les deux à un rythme de plein temps. Ce qui était possible pour la petite enfance grâce aux crèches devient un véritable casse-tête dès que l'enfant entre à l'école obligatoire. Il y a quelques communes, comme Neuchâtel, qui permettent cette offre, mais elle reste très largement lacunaire partout ailleurs.

d'égal à égale!



**Geneviève
Beaud Spang**

*Responsable
du Bureau de
l'égalité
hommes-
femmes et de la
famille du
canton de
Fribourg*

Quels sont les projets en cours dans votre canton liés à la représentation des femmes en politique?

Le Bureau de l'égalité et de la famille prépare une publication sur la situation politique des femmes à Fribourg depuis 1971. Par ailleurs, il a envoyé un questionnaire aux partis politiques afin d'anticiper les enjeux de la représentation des femmes en 2011. Cette année sera en effet une grande année électorale aux niveaux communal, cantonal et fédéral. Nous avons notamment demandé aux partis comment et quand ils constituent habituellement leurs listes, quelle place ils accordent spécifiquement aux femmes dans la recherche de candidat-e-s et comment ils les soutiennent concrètement quand elles sont en liste. Finalement, le BEF prévoit aussi des rencontres concrètes entre la population et les politiciennes déjà engagées.

Quel est votre avis sur les quotas?

Parfois les quotas ont la cote!

La Suisse est par excellence un pays de quotas. Il y a certes les quotas des partis politiques, ils sont connus. On peut rappeler aussi la double majorité lors des votations, une formule issue d'une sorte de quota religieux institué dans le but de maintenir la paix et équilibrer le pouvoir entre les cantons. Autre moyen de garantir une repré-

sentativité, les quotas implicites liés aux langues. Cette forme de quota linguistique n'est pas inscrite dans une loi, mais dans la culture politique et dans la tradition suisse. Ces arrangements ne sont pas remis en question...

...Toutefois, il en va tout autrement quand on se penche sur l'équilibre entre les genres. Ainsi, en l'an 2000, l'initiative proposant des quotas entre femmes et hommes n'a reçu qu'un soutien de 18%. La participation de 25% de femmes au sein d'une instance politique semble parfois déjà être un aboutissement, tant on est habitué à de pires scores!

Dès lors, et contrairement à l'équilibre des langues qui paraît incontournable pour le maintien de la paix sociale en Suisse, le déséquilibre des genres ne semble pas être une menace pour notre système politique. La présence des femmes dans les rouages institutionnels paraît être un «joli petit plus» et non une condition incontournable pour le fonctionnement et la légitimation de notre démocratie.

La crainte de voir les quotas discréditer les femmes qui seraient élues avec ce régime ne s'applique pas dans les questions de langues, au contraire, ce sont surtout les effets de la représentativité, de la variété des apports, qui sont valorisés.

L'idéal serait que des quotas implicites s'instaurent pour l'équilibre des genres en politique. En l'absence d'une telle option, la démarche devrait donc être instituée, non pas comme une fin en soi, mais comme un instrument. Le temps peut-être de rendre les femmes moins «exotiques» dans le monde politique. Mais pour être efficace, cet instrument au service de la démocratie devrait toujours être complété par le rappel constant de la responsabilité première de l'électrice et de l'électeur dans sa manière de construire la représentation politique.



**Nicole
Langenegger
Roux**

*Responsable
du Secrétariat à
l'égalité et à la
famille du
canton du Valais*

Quels sont les projets en cours dans votre canton liés à la représentation des femmes en politique ?

Le canton du Valais sensibilise à travers des campagnes d'informations et par le biais d'actions symboliques et de tables rondes. Une deuxième édition de la virée en tandem organisée en 2007 pour les élections fédérales est planifiée pour 2011. Une plateforme Internet présentant les candidates est également en projet.

Quel est votre sentiment à l'égard de la place des femmes dans les partis politiques ? Sont-elles suffisamment encouragées lors des élections ?

On constate depuis une dizaine d'années, et parfois plus, une stagnation du nombre de candidates et du nombre d'élues dans les législatifs fédéraux et cantonaux. Lors des élections au Conseil national de 2007 par exemple, la proportion de candidates était de 35%, soit le même niveau que lors des précédentes élections de

1995, 1999 et 2003. Pourquoi les femmes ne sont-elles pas plus nombreuses à se présenter ? A partir de questionnaires ou de recherches effectuées, on peut mentionner plusieurs indicateurs. L'âge, le nombre d'enfants ou encore le niveau de formation et l'investissement dans un travail rémunéré sont autant de facteurs influençant le choix des femmes à se porter candidates.

Tant que les femmes seront prioritairement en charge des enfants et de l'organisation familiale, il leur sera difficile de s'engager en politique. Toutes les mesures permettant de mieux articuler ces deux champs sont les bienvenues. Je pense ici aux horaires des réunions, aux structures d'accueil pour enfants, au partage des tâches familiales, etc.

L'encouragement des femmes dans les partis politiques prend plusieurs formes, comme par exemple la création de sections féminines, l'organisation de formations spécifiques ou l'accompagnement des candidates lors des déplacements nécessaires dans une campagne électorale. L'encouragement des femmes ne doit pas seulement avoir lieu en période électorale, mais dès leur plus jeune âge. La place des femmes en politique est indissociable de la place des femmes dans la société en général.



Sylvie Durrer

*Cheffe du
Bureau de
l'égalité
entre les
femmes et les
hommes du
canton de Vaud*

Quels sont les projets en cours dans votre canton liés à la représentation des femmes en politique?

Comme toujours, il s'agit d'abord de veiller à disposer d'une information précise, sans cesse actualisée et communiquée sur la présence des femmes parmi les personnes élues. Ainsi, au plan vaudois, nous faisons le constat suivant: les femmes constituent entre un petit sixième (syndicatures) et un bon tiers (députation au Conseil national) de la classe des élus-es, alors qu'elles représentent plus de la moitié de la population et sont actuellement au bénéfice de formations aussi poussées que leurs collègues masculins.

Cela étant, le BEFH a mis en place plusieurs mesures depuis quelques années déjà, car en matière d'égalité, la persévérance est de mise, les modifications ne se faisant pas en une législature. A titre illustratif, en voici deux:

La première mesure est un Parlement des filles organisé à l'occasion de la Journée Oser tous les métiers. A cette occasion, des écolières de la 5^e à la 7^e années sont invitées à découvrir l'activité de politicienne. Cet événement, organisé en collaboration avec le Bureau du Grand Conseil et les député-e-s, revient à offrir

à plus d'une centaine de filles intéressées une leçon d'éducation civique « grandeur nature », en les initiant au débat démocratique. Le temps d'un après-midi, elles occupent les sièges du Grand Conseil, débattent et votent sur des objets issus de leurs réflexions, objets qui sont ensuite transmis au Conseil d'Etat. Avec une telle mesure, nous espérons que ces filles feront office de multiplicatrices en incitant non seulement leurs camarades de classe, mais aussi leurs mères à s'engager un jour ou l'autre en politique.

La seconde mesure est elle aussi issue d'une collaboration avec le Centre de liaison des associations féminines vaudoises. Une fois par année a lieu une table ronde avec les milieux politiques. La dernière en date a porté sur les objectifs et actions des directions de partis pour intégrer davantage de femmes dans la vie politique active.

Enfin, nous réfléchissons à proposer une formation aux femmes intéressées par un mandat électoral et souhaitant en savoir plus, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres cantons.

Quel est votre avis sur la part de femmes dans les médias et plus particulièrement sur la part des politiciennes?

Ici aussi, il s'agit de disposer de chiffres précis. En l'occurrence, j'évoquerai l'analyse qui a été faite dans le cadre d'une recherche portant sur la presse en 2002 (La place des femmes et des hommes dans la presse écrite généraliste de Suisse romande des années 80 à nos jours, Seismo 2009), où il apparaissait que les femmes sont, tous secteurs confondus, nettement moins souvent mentionnées que les hommes (une femme pour cinq hommes). Au final, le lectorat avait 14,5 % de chances de rencontrer un politicien et seulement 2 % de découvrir une politi-

cienne... Une analyse en cours, portant sur le 10 novembre 2009 et menée dans le cadre d'une enquête internationale intitulée Global Media Monitoring Project, laisse toutefois entrevoir une amélioration au niveau suisse.

Si, dans les instances politiques, la parité est encore loin d'être réalisée et l'action des bureaux de l'égalité toujours nécessaire, avec la collaboration des autres services et en partenariat avec les milieux associatifs, nous nous devons aussi de constater que des progrès ont été accomplis et que les efforts développés portent leurs fruits. C'est pourquoi, il s'agit de ne pas lâcher!

En politique comme en économie, une meilleure présence des femmes ne s'apparente pas à la promotion d'intérêts particuliers, mais bien à celui de l'intérêt général. La Suisse du XXI^e siècle ne peut se priver des apports, dans tous les domaines, de plus de la moitié de sa population.

d'égal à égale!



Muriel Golay

Directrice du Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme du canton de Genève

Quels sont les projets en cours dans votre canton liés à la représentation des femmes en politique?

La révision globale de la Constitution de la République et canton de Genève actuelle qui date de 1847, conduite par une assemblée constituante, a débuté en octobre 2009. La commission consultative de l'égalité et le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme ont adressé à l'Assemblée constituante un document contenant les propositions d'articles constitutionnels concernant l'égalité entre hommes et femmes.

Ces articles, outre les droits fondamentaux, concernent aussi la parité politique, la vie en commun, les congés parentaux, la conciliation vie privée, vie publique et enseignement.

Le SPPE a également été auditionné et a préparé à cette occasion un document concernant les différentes formes de quotas de sièges/de listes et leurs enjeux juridiques.

Le 6 mars de cette année, Genève a fêté le 50^e anniversaire du droit de vote et d'éligibilité des femmes. Pour célébrer cet anniversaire, le SPPE et le Département des finances et du logement de la Ville de Genève se sont associés pour

organiser un événement gratuit, ouvert au grand public. Cette célébration s'est déclinée en deux temps: une lecture du verbatim des débats au Grand Conseil de l'époque et une performance intitulée «De l'autre côté de l'isoloir».

Pour sensibiliser le grand public, le SPPE a, par ailleurs, mis sur pied une exposition intitulée Femmes et politique pour rendre visible les principaux obstacles que doivent affronter les femmes. Une brochure statistique a également été publiée en collaboration avec les Etudes genre de l'Université de Genève pour retracer l'histoire de la représentation féminine au Grand Conseil et au Conseil municipal de la Ville de Genève, entre 1961 et 2007.

Toujours dans ce but, le SPPE organise régulièrement des événements destinés aux élu-e-s et aux membres des partis politiques. Sensible au fait que la participation des femmes ne se résume pas à leur accession au pouvoir et qu'il s'agit également de s'assurer que les conditions de la pratique politique leur sont favorables, en avril 2007, le SPPE a organisé des ateliers pour les femmes élues dans les conseils municipaux des communes genevoises. Ces ateliers ont permis aux participantes de se familiariser avec la communication auprès des médias et des partenaires politiques ou privés, avec le réseautage, ainsi qu'avec les outils utilisés dans la gestion d'une commune, tels que l'établissement d'un budget ou l'organisation d'une séance.

Quel(s) autre(s) projet(s) cantonal(aux) souhaiteriez-vous voir mettre en place pour promouvoir davantage de femmes en politique?

Fortes du succès de nos ateliers, et en nous basant sur les résultats de l'étude menée à Genève en 2004 qui a démontré que le manque de confiance en soi

et de connaissances techniques sur certains sujets précis constituent des obstacles importants ressentis par les femmes pour s'engager en politique, nous rouvrirons les ateliers au printemps 2011. En automne 2010, nous mènerons également des actions plus modestes vers les directions des partis et les femmes s'intéressant à l'engagement en politique pour les encourager à devenir candidates! Pour le moment, nous ne sommes pas assez avancées pour communiquer à ce propos.

A Genève, le SPPE mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation des actrices et acteurs concernés et du grand public, en partenariat notamment avec les associations comme le Centre de liaison des associations féminines (CLAF). Il est aussi actif sur cette question dans les écoles par le biais de plusieurs outils pédagogiques qui permettent de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la représentation en politique des femmes. Ces actions ne suffisent pas à elles seules à faire grimper les taux de femmes élues au-delà des seuils auxquels elles stagnent depuis plusieurs années aux niveaux cantonal et fédéral. Un ensemble de mesures prises par toutes les

actrices et tous les acteurs impliqué-e-s pourraient conduire, lors des élections, à atteindre un objectif de parité des sexes. L'expérience en Suisse, comme à l'étranger, montre que les politiques de recrutement et de soutien des femmes au sein des partis sont extrêmement efficaces et influent directement sur l'électorat qui suit, voire dépasse les objectifs fixés par les formations politiques. Au niveau des gouvernements, des mesures allant de la modification des systèmes constitutionnel et législatif en faveur du sexe sous-représenté à des modifications organisationnelles des séances, sont également démontrées comme utiles.

Enfin, les mouvements associatifs ou communaux qui créent des dynamiques incitant les femmes à s'engager et à créer le débat sur cette question ont également une influence positive. Le tout dépend bien sûr d'une opinion publique et d'une volonté politique acquises et favorables à l'objectif d'augmentation des femmes dans la sphère politique. Un service de l'administration comme le SPPE ne peut être, de ce point de vue, que l'instrument concrétisant dans un second temps le souhait du législateur.

d'égal à égale!

Actions de sensibilisation à la politique du Bureau de l'égalité

Le 10 mai 2010

Atelier de sensibilisation à la politique pour des élèves de 9^e année scolaire

08 h 30 – 09 h 45 visite de RFJ
10 h 00 – 12 h 00 débats avec le Parlement de la jeunesse
12 h 00 – 13 h 30 repas au Parlement
13 h 30 – 16 h 00 ateliers de débats

Le 13 septembre 2010

Déjeuner-réseau avec les députées du Jura bernois à Berne

Les Bureaux de l'égalité des cantons du Jura et de Berne organisent un déjeuner-réseau pour présenter l'Antenne interjurassienne aux députées du Jura bernois

Les 27, 28 et 29 septembre 2010

Approche pratique pour les futures candidates jurassiennes aux élections de 2010

17 h 00 – 18 h 00 visite de RFJ
18 h 00 – 19 h 00 visite du Parlement
19 h 00 apéritif

Déjeuner-réseau avec les députées jurassiennes (date à définir)

Les Bureaux de l'égalité des cantons du Jura et de Berne organisent un déjeuner-réseau pour présenter l'Antenne interjurassienne aux députées du canton du Jura.

Retrouvez l'ensemble des activités du Bureau de l'égalité sur le site Internet www.jura.ch/ega sous la rubrique « Actualités ».

Bibliographie

Ouvrages disponibles à la Bibliothèque cantonale du Jura

Hôtel des Halles, 2900 Porrentruy, tél. 032 420 84 10 ou 420 84 00, fax 032 420 84 99, www.jura.ch/occ/bicj

Bailly Nicolas (dir.), *La participation politique des femmes à l'issue des élections du 18 mai 2003*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2004, 19 p.

Ballmer-Cao Thanh-Huyen, *Le conservatisme politique féminin en Suisse: mythe ou réalité*, Genève, Georg, 1988, 211 p.

Ballmer-Cao Thanh-Huyen et **Wenger** Ruth, *L'élite politique féminine en Suisse*, Zurich, Editions Seismo, 1989, 199 p.

Bernhard Annelies (et al.), *La femme est l'avenir de la politique: élections fédérales 1991*, Berne, Femmes socialistes suisses, 1990, 56 p.

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, *C'est décidé, je me lance!: un manuel pour les femmes qui veulent s'engager dans la vie publique*, Berne, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, 1995, 383 p.

Cohen Yolande (dir.), *Femmes et contre-pouvoirs*, Montréal, Boréal, 1987, 244 p.

Commission fédérale pour les questions féminines, *Prenez place, Madame: la représentation politique des femmes en Suisse*, Berne, Commission fédérale pour les questions féminines, 1990, 267 p.

Cretton-Deslarzes Cilette et **Mengis-Imhasly** Inès, *Les femmes et la politique en Valais*, Sion, Commission d'étude sur la condition féminine du Valais, 1988, 135 p.

Dubuis Claudia, **Gottraux** Philippe et **Bender** Gabriel, *Les femmes et l'engagement politique local: enquête dans le district de Martigny*, Sion, HEVS2 Haute école santé-social Valais, 2003, 109 p.

Durrer Sylvie, **Jufer** Nicole et **Pahud** Stéphanie, *La place des femmes et des hommes dans la presse écrite généraliste de Suisse romande des années 1980 à nos jours*, Zurich, Editions Seismo, 2009, 357 p.

Fabre Clarisse (réd.), *Les femmes et la politique: du droit de vote à la parité*, Paris, E.J.L, 2001, 156 p.

Guigou Elisabeth, *Une femme au cœur de l'Etat; entretiens avec Pierre Favier et Michel Martin-Roland*, Paris, Fayard, 2000, 404 p.

Hainard François et **Versschoor** Christine, *Femmes et politique urbaine: ruses, luttes et stratégies*, Paris, Karthala: UNESCO, 2004, 103 p.

Mangin Catherine et **Martichoux** Elisabeth, *Ces femmes qui nous gouvernent*, Paris, Albin Michel, 1990, 256 p.

Mathieu Nicole-Claude, *L'anatomie politique: catégorisation et idéologie des sexes*, Paris, Côté-femmes, 1991, 291 p.

Ockrent Christine, *Madame la...: ces femmes qui nous gouvernent*, Paris, Plon, 2007, 219 p.

Ruckstuhl Lotti, *Vers la majorité politique: histoire du suffrage féminin en Suisse*, trad. de Catherine Bécour et Florence Schwed, Romanel s/Morges, Association suisse pour les droits de la femme, 1990, 319 p.

Seitz Werner, *La difficile conquête du mandat de députée: les femmes et les élections au Conseil national de 1971 à 1991*, Berne, OFS, 139 p.

Sineau Mariette, *Des femmes en politique*, Paris, Economica, 1988, 240 p.

Verzele Valérie, *Les femmes et la politique: le profil des candidates aux élections du 13 juin 1999*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2001, 41 p.

Ouvrages disponibles au Bureau de l'égalité entre femmes et hommes

2, rue du 24-Septembre, 2800 Delémont, tél. 032 420 79 00, egalite@jura.ch,
www.jura.ch/ega

Bureau de l'égalité du canton du Jura, *Elections cantonales au féminin: Rétrospectives 1978-2002 et perspectives 2006, 2006*, 19 p.

Boillat Séverine, *Elections cantonales de 2006. Quelle sera la représentation des femmes? Situation actuelle et piste de réflexion*, Bureau de l'égalité du canton du Jura, 2006, 14 p.

Ouvrages disponibles dans les bibliothèques de Suisse

www.rero.ch

Alvarez Elvita et **Parini** Lorena, *Engagement politique et genre: la part du sexe*, Les logiques patriarcales du militantisme, *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 24, n°3.

Bertini Marie-Joseph, *Femmes. Le pouvoir impossible*, Pauvert, Librairie Arthème Fayard, 251 p.

Durrer Sylvie, *Moins d'une sur cinq... Les femmes dans le discours médiatique*, Médias, genre et politique, Questions au féminin, n°1, 2003.

Holtz-Bacha Christina, *La couverture médiatique des politiciennes. Un propos sur les interrelations entre la politique, les médias et le public*, Médias, genre et politique, Questions au féminin, n°1, 2003.

Seitz Werner, *Les femmes et les élections fédérales de 2007: Les femmes des partis bourgeois en progression*, Questions au féminin, n°1, 2008, pp 26-32

Informations disponibles sur Internet

Chokoufeh Samii, 2004, *Enquête auprès des élues à Genève en 2004*, <http://www.ge.ch/egalite/doc/representation-politique/enquete-femmes-politique-finfo.pdf>, [Rapport pour la sous-commission «insertion des femmes en politique». Commission consultative de l'égalité entre hommes et femmes, Service de la promotion de l'égalité, Genève.]

Commission fédérale pour les questions féminines, *Femmes•Pouvoir•Histoire 1848-2000*, <http://www.ekf.admin.ch/dokumentation/00444/00517/index.html?lang=fr>

Chancellerie d'Etat de la République et Canton du Jura,

Députés jurassiens aux Chambres fédérales,

http://www.jura.ch/Htdocs/Files/Departements/CHA/CHA/Elections_fed_2007/Conseillers_depuis79.pdf

République et Canton du Jura, Elections fédérales 2007, <http://w3.jura.ch/elections/>

Roman Héloïse et Golay Muriel, *La représentation des femmes en politique. Données historiques pour la Suisse*, <http://www.ge.ch/egalite/representation-politique/>

[Dossier développé par le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme du canton de Genève, SPPE.]

Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme, Ateliers pour les élues municipales 2002, <http://www.geneve.ch/egalite/doc/representation-politique/presentation-ateliers-elues.pdf>

Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme, 2005, Pressons Mesdames!, <http://www.ge.ch/egalite/doc/publications/politique/pressons-mesdames.pdf>

Adresses utiles

Bureau de l'égalité entre femmes et hommes

2, Rue du 24-Septembre
2800 Delémont - 032 420 79 00
egalite@jura.ch
www.jura.ch/ega

Antenne interjurassienne de l'égalité

2, Rue du 24-Septembre
2800 Delémont - 032 420 79 06
egaliteinterjurassienne@jura.ch

Bureau cantonal de l'égalité entre femmes et hommes

Postgasse 68
3000 Berne 8 - 031 633 75 78
info.fgs@sta.be.ch
www.be.ch/egalite

Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille

Rue de la Poste 1
1700 Fribourg - 026 305 23 87
bef@fr.ch
<http://admin.fr.ch>

Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme

2, rue de la Tannerie
1227 Carouge - 022 388 74 50
egalite@etat.ge.ch
<http://www.geneve.ch/egalite/>

Office de la politique familiale et de l'égalité

Département de la justice, de la sécurité et des finances
Escalier du Château 6
2001 Neuchâtel - 032 889 61 20
OPFE@ne.ch
<http://www.ne.ch>

Secrétariat à l'égalité et à la famille (SEGF)

2, rue Pré d'Amédée
Case postale 478
1951 Sion - 027 606 21 20
SEF-SGF@admin.vs.ch
<http://www.vs.ch>

Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud DES

Rue Caroline 11
1014 Lausanne - 021 316 61 24
Info.befh@vd.ch
<http://www.egalite.vd.ch/>

Bureau fédéral de l'égalité

Schwarztorstrasse 51
3003 Berne - 031 322 68 43
ebg@ebg.admin.ch
www.ebg.admin.ch

Conférence romande des délégué-e-s à l'égalité

www.egalite.ch

Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité

www.equality.ch

d'égal à égale!



- Oui, je désire recevoir les prochains numéros **d'égal à égale!**
- Veuillez noter mon changement d'adresse

Affranchir
s.v.p

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA Localité _____

Téléphone _____

Bureau de l'égalité
entre femmes et hommes du Jura
2, rue du 24-Septembre
2800 Delémont

